

## **LETTRE D'HABILITATION**

Abidjan, le 22 OCT 2014

Monsieur le Directeur

ETUDES CONSEIL ASSISTANCE FORMATION(ECAFOR) 01 BP 217

**ABIDJAN 01** 

N/ Réf: FDFP-CG/N°068-2014/HAB/TBL/KK/kt

Monsieur le Directeur,

La Commission Permanente du Fonds de Développement de la Formation Professionnelle (F.D.F.P) au cours de sa séance du **08 octobre 2014**, a habilité votre cabinet pour mener des actions de formation dans le(s) domaine(s) suivant(s) :

- COMMERCE, MARKETING ET VENTES
- COMPTABILITE, GESTION FINANCIERE, FISCALITE
- **CONCEPTION, GESTION, CONDUITE DE PROJET**
- LANGUES VIVANTES
- SPECIALITES PLURIVALENTES DE LA G.R.H.

La présente lettre confère à votre cabinet les avantages prévus au Décret N° 92-529 du 02/09/1992 pour une durée allant jusqu'au **31 décembre 2015**.

Cette habilitation, renouvelable chaque année, peut-être suspendue ou annulée si les conditions de son octroi n'étaient plus réunies.

Veuillez agréer, Monsieur le Directeur, nos salutations distinguées.

